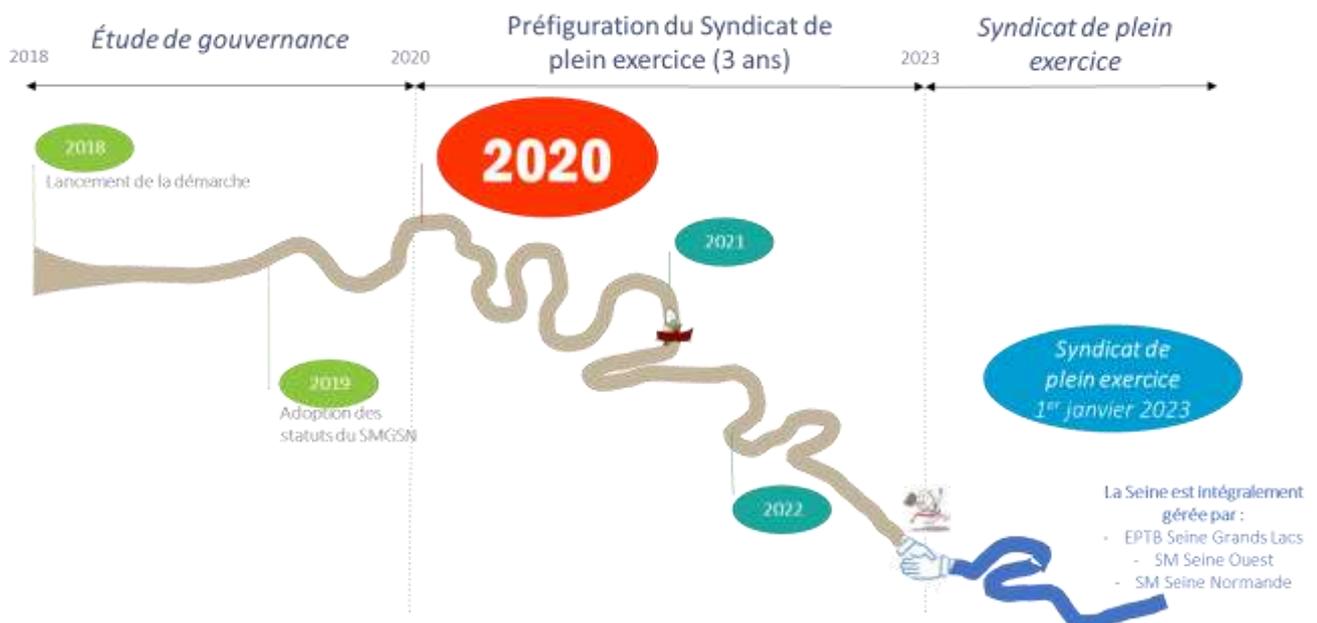




# Rapport d'activités 2020

**Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande**  
**De la préfiguration à une structure de plein exercice**



## **1. Le syndicat mixte de gestion de la Seine Normande : un outil de préfiguration pour la compétence GEMAPI en vallée de Seine**

Pour encadrer l'exercice de la compétence GEMAPI en vallée de Seine, les collectivités parties prenantes se sont engagées à adhérer à un syndicat mixte de préfiguration dont l'objet sera de poser les jalons de la création d'un syndicat mixte de plein exercice compétent en matière de GEMAPI.

Il s'agit à travers la création SMGS d'affirmer une volonté politique de l'ensemble des parties prenantes de coopérer et de mutualiser la réflexion en vue de parvenir à une gouvernance unifiée de l'Axe Seine Normand.

La création du syndicat mixte de gestion de la Seine Normande a été approuvée par le Préfet par arrêté préfectoral du 18 décembre 2019.

### **Objet du SMGSN : Préfigurer le futur syndicat de plein exercice d'ici fin 2022**

Pour ce faire, il est prévu de :

- Élaborer les nouveaux statuts du syndicat
- Conduire les études d'amélioration de la connaissance en matière de GEMAPI sur la Seine pour disposer des données nécessaires, et notamment les études de dangers sur les ouvrages de prévention des inondations en partenariat avec les gestionnaires historiques.
- Élaborer les schémas stratégiques de protection contre les inondations et de gestion des milieux aquatiques pour l'axe Seine normand avec l'appui du Comité d'Orientation.

Les statuts du syndicat prévoient la création d'un comité d'orientation, **organe de réflexion partagée** qui participe au suivi des études et à l'élaboration des documents stratégiques.

### **Gouvernance du SMGSN : 11 membres avec vote plural**

La clé de répartition s'applique au nombre de voix ainsi qu'à la répartition financière. Elle s'appuie sur un équilibre entre les départements et les EPCI.

- 50 % Départements avec ventilation au prorata de la population
- 50% EPCI- FP avec ventilation au prorata de la population

Membres	Nombre de voix /100	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Conseil départemental de la Seine Maritime	34	M. Bertrand BELANGER (P)	Alain BAZILLE
Conseil départemental de l'Eure	16	Pascal LEHONGRE (1 <sup>er</sup> VP)	Gérard CHERON
Métropole Rouen Normandie	21	Hugo LANGLOIS (2 <sup>ème</sup> VP)	Jean-Pierre BREUGNOT
CU Le Havre Seine Métropole	12	Florent SAINT MARTIN	Cyriaque LETHUILLIER
CA Seine Normandie Agglomération	4	Bernard LEROY	Yann LE FUR
CA Seine Eure	5	Frédéric DUCHÉ (3 <sup>ème</sup> VP)	Guillaume GRIMM
CA Caux Seine Agglo	3	Hubert LECARPENTIER	Virginie CAROLO-LUTROT
CC Roumois Seine	2	Bertrand PECOT	Maria DUFROY
CC Pont Audemer, Val de Risle	2	Philippe MARIE	Carine BOQUET
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	1	Jean-François BERNARD	Albert DEPUIS
CC Lyons Andelle	1	Pascal BEHAREL	Pascal CALAIS

## **2. Bilan de l'année 2020 : 1<sup>ère</sup> année des 3 ans de préfiguration**

La première année du syndicat a essentiellement été consacrée à la mise en place de la structure. Elle a notamment permis de recruter le personnel, organiser la logistique et poser les bases des études stratégiques à mettre en place durant la période de préfiguration. La crise sanitaire liée à la COVID19 a retardé de quelques mois le calendrier de mise en œuvre des projets.

### **La gouvernance du SMGSN**

La réunion d'installation du SMGSN a eu lieu le 31 janvier 2020. Trois comités syndicaux ont été organisés : le 12 mars, le 21 octobre et le 15 décembre 2020.

Ils ont permis la mise en place de la gouvernance du syndicat, renouvelée suite aux élections municipales et d'adopter plusieurs délibérations importantes sur :

- Le partenariat avec le Département de la Seine-Maritime pour le soutien logistique
- Les besoins administratifs nécessaires au démarrage de la structure
- Le lancement de la définition des stratégies de GEMA et PI et des demandes de subventions correspondantes.

### **Les moyens financiers, matériels et humains développés en 2020 :**

#### ***Le budget :***

Le budget 2020 s'équilibre à hauteur de 560 132 € pour la section de fonctionnement et 42 000€ pour la section d'investissement. Le syndicat étant en phase de préfiguration, l'essentiel de son budget est consacré aux études stratégiques mutualisées.

#### ***Les moyens matériels***

Une convention globale de partenariat a été signée en juin 2020. Elle cadre le soutien humain et logistique apporté par le Département de la Seine-Maritime au SMGSN pour les 3 années de sa préfiguration : aide au démarrage grâce à la mise à disposition de personnel, location des locaux et des véhicules, accès au réseau informatique du Département pour les postes les plus importants. Le montant à verser au Département pour cette première année s'élève à 29 767 €.

#### ***Les moyens humains***

La directrice du syndicat, Mme Albane GUIGNARD-MARTIN a été recrutée en juillet avec une mise à disposition pleine et entière depuis le Département de la Seine-Maritime au 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Les missions de responsable administrative ont été assurées par un agent du Département dans le cadre de la convention globale de partenariat. En 2021, ces missions seront assurées par un agent recruté au sein du SMGSN.

Le recrutement du chargé de mission a été engagé en septembre. M. Stéphane LEMONNIER a été sélectionné en fin d'année pour une prise de poste début 2021.

### **Les lancements des réflexions sur la stratégie de prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques :**

#### ***Le volet Prévention des inondations (PI) :***

L'année 2020 a été marquée par deux périodes d'inondations majeures en février (tempêtes Ciara et Inès) et en mars (grandes marées cumulées à un niveau de Seine assez haut). Ces épisodes ont particulièrement touché le secteur fluviomaritime du territoire : de Rives en Seine à Elbeuf.

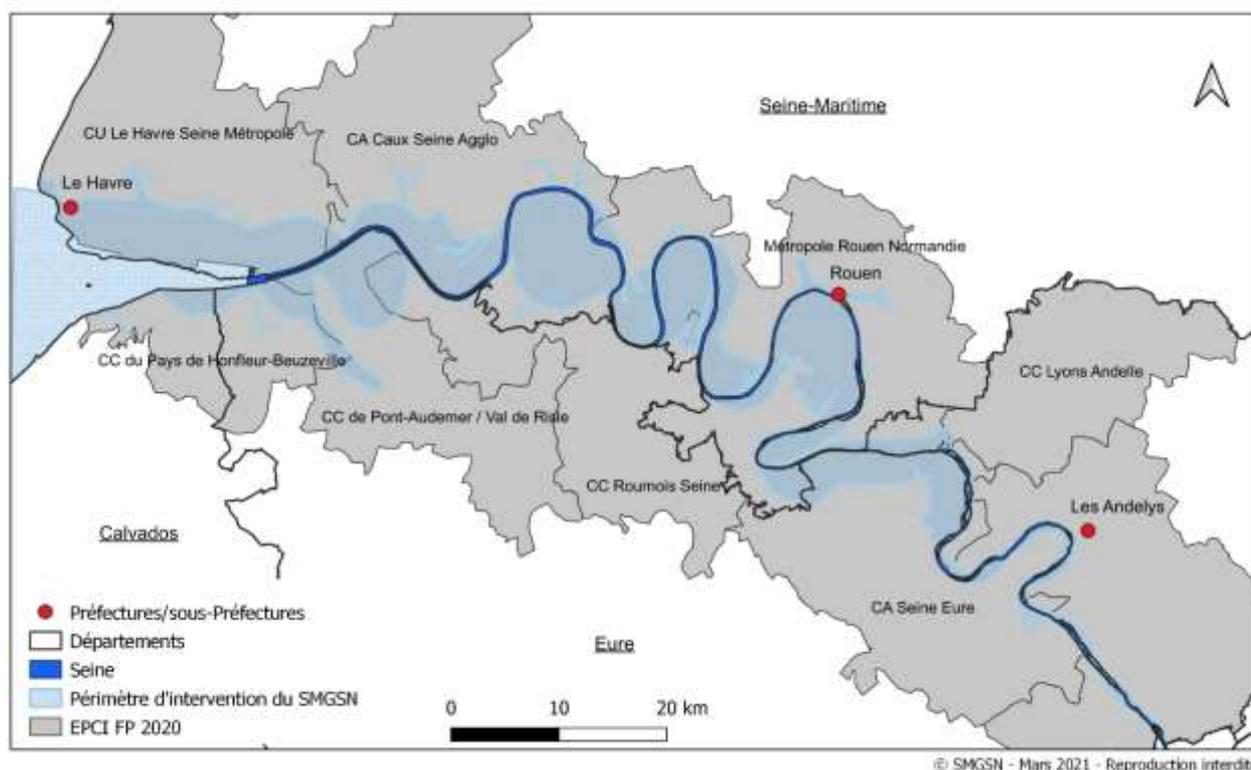
Le syndicat a accompagné les acteurs locaux et en particulier les communes en mettant à leur disposition une affiche sur réflexes à avoir en cas de crues. Suite à ces inondations, le syndicat a participé à plusieurs rencontres en mairie avec les élus locaux, les riverains et les acteurs de la GEMAPI pour promouvoir la culture du risque et participer à un plan d'actions coordonnés (ex : Caumont, Hénouville ou Bardouville).

### ***Le volet Gestion des milieux aquatiques (GEMA) :***

Le Syndicat s'est appuyé sur la collaboration des membres du Comité d'orientation pour rédiger un cahier des charges pour l'étude de définition de la Stratégie de gestion des milieux aquatiques de la vallée de Seine. L'objectif de cette étude est de permettre la détermination des éléments de base nécessaire à l'évolution des statuts du syndicat en matière de GEMA et à la définition d'une stratégie globale et partagée de la GEMA avec les nombreux acteurs concernés sur le territoire. Cette étude devait démarrer en fin d'année 2020. En raison du contexte sanitaire particulier et de la difficulté à mobiliser les prestataires potentiels, cette étude a démarré début 2021.

### **3. Le syndicat en quelques chiffres :**

Le territoire du syndicat correspond à la Vallée de la Seine Normandie. Il sera à affiner avec la révision des statuts.



- **145 communes** riveraines de la Seine : 6 dans le Calvados, 66 dans l'Eure et 73 en Seine-Maritime
- Un peu plus de **775 000 habitants** résident dans les communes riveraines de la Seine
- Un peu plus de 205 Km de long et une vallée dont la largeur varie de 1Km à 11Km
- Une surface d'environ 89 000 ha
- L'occupation des sols est variée : principalement agricole (38%) mais très fortement artificialisée (26%)
- *Volet PI* : Entre 150 Km et 200 Km de berges artificialisées sur les deux rives, dont un peu plus de 100 Km contribuent à la prévention des inondations.
- *Volet GEMA* : Des enjeux biodiversité importants (site RAMSAR, Réserve Naturelle, plusieurs sites Natura 2000 et espaces naturels sensibles, ...)